

Mobilité internationale Invitation d'enseignants.es-chercheurs.ses et de chercheurs.ses

Année 2023

Calendrier de l'appel à candidatures	
Publication de l'appel	11 juillet 2022
Date limite de réponse	Date réception à l'ED (à préciser)
Date de publication des résultats	3 janvier 2023
Date possible de début de séjour	1er février 2023
Date limite de fin de séjour	15 décembre 2023

Objet de l'appel à candidatures et durée des séjours

Comme chaque année, la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Est Sup invite des enseignants.es-chercheurs.ses et des chercheurs.ses de renommée internationale, résidant à l'étranger.

Il revient à la personne invitée de mener sur le site Paris Est l'une des deux actions suivantes, voire les deux :

- **action n°1** : prendre part, au sein d'une unité de recherche, à des projets de recherche ou de formation de haut niveau, et délivrer au moins une conférence inaugurale.
Le séjour doit durer au minimum un mois et ne pas s'effectuer pendant les périodes de fermeture des établissements du site Paris Est ;
- **action n°2** : assurer un cours de haut niveau d'un minimum de quinze heures destiné aux doctorants et doctorantes du site Paris Est, à leurs encadrants et encadrantes, ainsi qu'à leur communauté scientifique sur l'un des deux sites principaux de la ComUE Paris Est (Cité Descartes, Créteil/Maisons-Alfort) ; le séjour doit durer au minimum deux semaines et éviter les vacances scolaires ;
- **les projets combinant les deux actions sont éligibles et seront favorisés** ; dans ce cas, **le séjour doit durer au minimum un mois** et éviter les vacances scolaires ;
- le séjour a lieu au cours de l'année 2023 et n'est pas fractionnable.

La conférence inaugurale et le cours peuvent être prononcés en français ou en anglais.

Les deux universités membres de la ComUE Paris Est Sup, l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et Université Gustave Eiffel (UGE), invitent aussi des enseignant.e.s-chercheurs.ses et des chercheurs.ses étrangers.ères en vue de soutenir les partenariats scientifiques internationaux, dans le cadre d'appels à candidatures lancés par chacune des universités à la fin de l'année 2022 ou au cours du premier semestre 2023.

Modalités de financement

La ComUE Paris Est Sup alloue de quinze à vingt allocations forfaitaires selon les dispositions suivantes :

- le montant de l'indemnité nette est de 6 800 € pour l'action n°1, de 3 400 € pour l'action n°2, de 8 500 € pour les projets combinant les deux actions ;
- la personnalité invitée prend en charge ses frais de séjour et de déplacements à l'aide de l'allocation forfaitaire ;

- pour le même séjour, l'allocation ne peut pas être cumulée avec une allocation d'une autre action incitative de la ComUE Paris Est Sup ou de l'un de ses membres.

Critères de sélection

Les personnalités doivent satisfaire aux critères suivants :

- résider à l'étranger ;
- avoir une forte notoriété dans leur domaine de recherche (publications, H index, autres indicateurs de reconnaissance scientifique...);
- s'engager à mener l'une des deux actions suivantes :
 - (**action n°1**) : - développer les relations avec l'unité de recherche d'accueil et lui apporter une valeur ajoutée : enjeu scientifique important, complémentarité des compétences, apport de connaissances nouvelles et d'innovations, structuration d'une collaboration durable, réponse à un appel à projet européen ou international... ;
 - (**action n°2**) : - intervenir dans les domaines clés d'une école doctorale, voire, de manière transverse, intervenir dans des domaines intéressant plusieurs écoles doctorales. Il convient alors d'être capable d'intéresser le public des doctorants.es et leur communauté scientifique. Le projet décrira précisément le contenu de l'enseignement dispensé, les objectifs pédagogiques, l'audience visée, les dates prévues, etc. ;
 - ou apporter une valeur ajoutée, originale et significative pour les établissements du site Paris Est. En l'occurrence, les cours portant sur les thèmes suivants sont encouragés : Numérique et données, Santé, Ville, Politiques publiques, Environnement, Risques, Durabilité, de même que ceux qui s'inscrivent dans le cadre de la Chaire « Intelligence artificielle, Données, Territoires ».

L'enseignant.e-chercheur.se ou le/la chercheur.se s'engage à transmettre au département des études doctorales de la ComUE Paris Est Sup le programme de son intervention et/ou un résumé de sa présentation.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, est établi **selon le formulaire joint**. Il comprend :

1. le projet de visite, lequel présente les objectifs et les résultats attendus, ainsi que la manière dont les critères ci-dessus sont remplis ;
2. les nom, prénom, qualités, établissement d'appartenance et adresse mail de la personnalité que l'on souhaite inviter ;
3. le CV de ladite personnalité ;
4. les nom, prénom, qualités, établissement d'appartenance et adresse mail de l'enseignant.e-chercheur.se ou du chercheur.se invitant ;
5. l'avis de la direction de l'unité de recherche qui accueillera la personne invitée.

Les demandes pour l'année 2023 sont à transmettre par voie électronique à l'**école doctorale** concernée. Veuillez contacter votre école doctorale pour connaître la date limite de dépôt des dossiers de candidature :

- Agriculture, Biologie, Environnement, Santé, ed-abies@univ-paris-est.fr
- Cultures et Sociétés, ed-cs@univ-paris-est.fr
- Mathématiques et STIC, ed-mstic@univ-paris-est.fr
- Organisation, Marchés, Institutions, ed-omi@univ-paris-est.fr
- Santé publique, ed-sp@univ-paris-est.fr
- Sciences, Ingénierie et Environnement ed-sie@univ-paris-est.fr
- Sciences de la Vie et de la Santé ed-svs@univ-paris-est.fr
- Ville, Transports et Territoires, ed-vtt@univ-paris-est.fr

Tout dossier reçu incomplet ou transmis après cette date ne sera pas instruit.

Modalités d'accueil : voir fiche jointe